

Bureau

Liste des délibérations du Bureau

(décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil)

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 25 août 2022	Séance du lundi 22 août 2022 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - La City - Salle Robert SCHWINT	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale Jean-Philippe DEMILLIER
---	--	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 22/08/2022 à 18 heures 05 à la salle **Robert SCHWINT** de GBM à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole (GBM).

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

↳ R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 09/06/2022. Adopté

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. François BOUSSO comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 09/06/2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

↳ R. 2 - Avenant n°1 à la convention de services communs GBM - Syndicat Mixte Lumière. Adopté

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention de services communs entre Grand Besançon Métropole et le Syndicat Mixte Lumière ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R. 3 - Attribution d'une subvention dans le cadre du fonds aux congrès. Adopté

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 750 € au SMSCoT pour l'organisation des « 16èmes Rencontres Nationales des SCoT ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R. 4 - Subventions à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de deux manifestations scientifiques que sont la Fête de la Science et la Nuit européenne des chercheurs. Adopté

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de deux subventions à l'Université de Franche-Comté (Service sciences, arts et culture) :

- 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs, le 30 septembre 2022 ;
- 4 000 € pour l'organisation de La Fête de la Science du 13 au 16 octobre 2022.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

↳ R.5 - Subvention à l'Université de Franche-Comté pour le développement du Centre d'Etudes et de Recherche Olympiques Universitaires. Adopté

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 7 000 € au CEROU ;
- se prononce favorablement sur la convention jointe en annexe ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

↳ R. 6 - Soutien à la BAF (Besançon et ses Associations Fédérées) pour l'organisation de « Bienvenue aux étudiants 2022 ». Adopté

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à la BAF (Besançon Associations fédérées) à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la soirée de clôture de Bienvenue aux étudiants du jeudi 15 septembre 2022.

Mesdames Catherine BARTHELET, Frédérique BAEHR et Anne VIGNOT et Monsieur Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

↳ R. 7 - Subvention à l'association « Le Chemin des sens » pour le « parcours des métiers ». Adopté
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association « Le chemin des sens » pour le « parcours des métiers ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.8 - Soutien à l'association Julienne Javel pour l'opération Paniers solidaires. Adopté
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 1 300 € pour l'opération paniers solidaires.

Monsieur Christian MAGNIN-FEYSOT, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

↳ R. 9 - Soutien à ECORSE TP - Carrefour des Collectivités Locales. Adopté
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2022 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Bureau

Séance du 22 août 2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT – La City – 4 rue Gabriel Plançon – 25000 BESANÇON, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h50.

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Michel JASSEY, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Denis JACQUIN.

Secrétaire de séance : M. François BOUSSO.

Procurations de vote : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN.